

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Kinshasa, le 12 septembre 2008

Il s'est tenu ce vendredi 12 septembre 2008 la réunion du conseil des ministres à la Cité de l'Union africaine sous la présidence de Son Excellence Antoine Gizenga, Premier ministre, chef du gouvernement.

Trois points ont figuré à l'ordre du jour, à savoir:

Photo d'archives



1. Points d'informations
2. Audition d'un rapport et
3. Examen d'un dossier

I. Points d'informations

Le vice-ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et de la Sécurité a fait rapport de l'état du territoire, suivi du vice-ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants qui, lui, a présenté la situation sécuritaire du pays.

Il ressort de ces rapports que la situation sécuritaire reste marquée par des troubles provoqués par le CNDP qui, violant l'Acte d'engagement de Goma, a mené, du 27 août au 10 septembre 2008, des attaques similaires sur plusieurs fronts, notamment à Rutshuru, Masisi et Kalehe.

En dépit d'une relative accalmie, le gouvernement déplore une situation humanitaire préoccupante et continue d'en appeler au retour à la raison du CNDP et de tous les autres signataires engagés dans le « Programme Amani ».

Le gouvernement n'entend point transiger quant à la défense de l'intégrité territoriale et la préservation de la paix.

Pour sa part, le ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction a présenté le dossier des sites Hôpital du centre, FONAMES et IEM envahis par des constructions anarchiques. Il est prévu sur ce site l'érection d'un hôpital ultramoderne de 450 lits, doté de sept salles d'opération pouvant fonctionner simultanément ainsi que des équipements modernes pouvant assurer deux mille consultations journalières.

Le Conseil a décidé de récupérer ce site par le biais du ministère des Infrastructures, des Travaux publics et Reconstruction dans les jours à venir pour le destiner à l'hôpital projeté.

A ce sujet, le Conseil a chargé le ministre de la Justice et Droits humains de se saisir du dossier d'indemnisation de seuls occupants de bonne foi.

Dans un autre volet d'information, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel a fait rapport sur la rentrée scolaire 2008-2009.

Le Conseil a salué l'esprit patriotique du corps enseignant dans son ensemble et confirmé son engagement à amorcer les pourparlers avec les partenaires syndicaux dans les délais prévus.

II. Audition des rapports

La vice-ministre des Congolais de l'Etranger a présenté au Conseil des ministres deux rapports portant respectivement sur les premières assises des Congolais de l'Etranger tenues à Kinshasa du 30 juillet au 05 août 2008 et sur la mission effectuée du 16 au 28 août 2008 dans la perspective de la création d'un Centre d'information, d'accueil et d'orientation de nos migrants dénommé « La Mission des Congolais de l'Etranger et des Migrants ».

III. Examen d'un dossier

Enfin, le ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale a soumis à l'examen du Conseil le dossier de Convention entre le gouvernement de la République Démocratique du Congo et l'Association internationale « Lion's Clubs District 409 ».

Après débats et délibérations, le conseil a autorisé la signature de cette convention.

Commencée à 10 heures, la réunion a pris fin à 12 heures ».

Je vous remercie